



14, passage Dubail 75010 PARIS
T. +33 (0)1 40 36 41 46
contact@plateforme-palestine.org
www.plateforme-palestine.org

A l'attention de :
Monsieur Jean-Jacques Urvoas
Ministère de la Justice
13, Place Vendôme
75042 Paris cedex 01

Paris, le 26 avril 2016

Objet : l'abrogation de la circulaire "Alliot-Marie"

Monsieur le Garde des Sceaux,

Nous, organisations réunies au sein de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine, avons pris acte avec intérêt de votre nomination au poste de Garde des Sceaux, ministre de la Justice.

Nous souhaitons nous adresser à vous—suite aux différentes mesures prises ces derniers mois à l'encontre du mouvement Boycott-Désinvestissement-Sanctions (BDS), mesures qui nous préoccupent vivement.

Bien que nos campagnes ne s'inscrivent pas dans le mouvement BDS, nous souhaitons vous rappeler qu'il est un mouvement non-violent lancé depuis dix ans à l'appel de la société civile palestinienne. Ce mouvement vise, par l'appel au boycott, au désinvestissement, et aux sanctions, à faire pression sur l'État d'Israël qui viole quotidiennement le droit international et les droits de l'Homme.

Or, la circulaire CRIM-AP n° 09-900-A4 dite « Alliot-Marie » de février 2010 incite à poursuivre les individus appelant au boycott de produits israéliens. Mais cette « circulaire » repose sur un détournement de la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse. Depuis, la Haute Cour a également rendu plusieurs arrêts allant en ce sens en octobre 2015.

Vous n'êtes certainement pas non plus sans savoir que le Conseil de Paris a également voté un vœu le 16 février 2016 « condamnant le boycott envers Israël, en particulier les activités du mouvement Boycott, Désinvestissement et Sanctions et ses activités à Paris ».

Ces nombreux coups portés aux citoyens et militants nous alertent sur les atteintes à la liberté d'expression en France et le droit d'exprimer son désaccord envers les politiques illégales d'un gouvernement étranger.

Membres : Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP), Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Génération Palestine, Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Terre des Hommes France, Union Juive Française pour la Paix (UJPF).

Le 20 novembre 2015, lorsque que vous étiez vous-même député et président de la Commission des Lois à l'Assemblée nationale, vous sollicitiez votre prédécesseur à la Chancellerie, Madame Christiane Taubira, afin de connaître ses positions sur l'abrogation de la circulaire « Alliot-Marie ».

C'est donc dans ce contexte d'atteinte à la liberté d'expression que nous vous demandons de mettre en œuvre votre propre requête du 20 novembre dernier et d'abroger la circulaire dite « Alliot-Marie » en qualité de Garde des Sceaux, ministre de la Justice.

Nous nous permettons également, par ce courrier, de solliciter un entretien afin de vous présenter plus précisément nos actions et d'engager un dialogue constructif.

Dans l'attente de votre réponse à notre sollicitation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

A handwritten signature in black ink, reading "C. Léostic". The signature is written in a cursive style and is underlined.

Claude Léostic, Présidente de la Plateforme des ONG françaises pour la Palestine

Membres : Amani, Artisans du Monde (Fédération), Association des Universitaires pour le Respect du Droit International en Palestine (AURDIP), Association France Palestine Solidarité (AFPS), Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés palestiniens et les villes françaises (AJPF), Centre d'études et d'initiatives de solidarité internationale (CEDETIM), Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active (Ceméa), Cimade, Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes (CICUP), Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire (CCFD-Terre Solidaire), Comité de Bienfaisance et de Secours aux Palestiniens (CBSP), Comité de Vigilance pour une Paix Réelle au Proche-Orient (CVPR-PO), Comité Gaza Jérusalem Méditerranée, Enfants Réseau Monde/ Services (ERM/SERVICES), Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Génération Palestine, Ligue des Droits de l'Homme et du citoyen (LDH), Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté - section française (LIFPL), Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), Mouvement de la Paix, Mouvement International de la Réconciliation (MIR), Mouvement pour une Alternative Non violente (MAN), Pax Christi France, Secours Catholique-Caritas France, Solidarité Internationale pour le Développement et l'Investissement (SIDI), Terre des Hommes France, Union Juive Française pour la Paix (UJPF).